

CAHIER DES CHARGES

Prestation « atelier musical »

Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme



Cofinancé par
l'Union européenne



FSE + opération n°202304392 « Mets du + dans ton parcours »

LE PROJET : METS DU + DANS TON PARCOURS

Eléments de contexte dans lequel intervient le projet

Traduction de l'engagement de l'Union Européenne auprès des jeunes, l'AAP FSE +, priorité 2.a vise à favoriser l'employabilité et l'accès à l'emploi des jeunes.

Cet AAP prend tout son sens dans son application sur un territoire comme le nôtre, à savoir celui des Hauts de France et plus particulièrement sur le territoire d'intervention de la Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation : le Santerre Haute Somme (Est de la Somme).

Le Santerre Haute Somme (SHS) est un territoire rural, composé de 237 communes dont 3 villes principales Albert (9800 hab.*), Péronne (7900 hab.*) et Ham (4500 hab.*), réparti sur 5 communautés de communes.

**source INSEE 2020*

Ces indicateurs (*source INSEE - 2022*) reflètent les difficultés de notre territoire, à savoir :

27.8% de la population de la Somme non scolarisée de 15 ans ou plus, ne possède aucun diplôme.

14.86% de la population résidant en SHS vit sous le seuil de pauvreté (14.8% en France), pour les jeunes de moins de 30 ans, ce taux s'élève à 24.54% (22.4% en France)

21.5% des jeunes en SHS sont NEET et les taux sont plus élevés à l'est de notre territoire (24.9% dans la Haute Somme et 28.7% sur le territoire Est Somme) (18% en France)

8.6% le taux de chômage dans la Somme (7.2% en France).

22,8% le taux de chômage chez les 15 – 24 ans dans la Somme, 24.7% dans les Hauts de France (16,9% en France)

A ces difficultés s'ajoutent les problématiques de mobilité. Le territoire SHS est un territoire rural disposant de faibles infrastructures permettant une circulation rapide et facile de ses résidents. A cette problématique physique, s'ajoutent la problématique psychologique qui découlent de cette difficulté de circuler. Les habitants ne pouvant se déplacer ont pris des habitudes d'être peu mobiles, ont développé des craintes (crainte de prendre les transports en commun, de se déplacer vers de grands pôles urbains..) qui se sont transmis de génération en génération.

En résumé, notre territoire d'intervention est caractérisé par sa ruralité, l'absence de pôles urbains attractifs, une problématique forte de mobilité, un taux de chômage élevé par rapport à la moyenne nationale et plus marqué encore chez les jeunes de 15 à 24 ans, à cela s'ajoute un fort taux de population jeune sans diplôme.

Objectif du projet

Au travers le soutien de l'APP FSE+, priorité 2.a, la Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation (MEEF) souhaite proposer aux jeunes en difficultés, de moins de 25 ans du territoire Santerre Haute Somme, (dont font partie les NEET), un parcours d'accompagnement global personnalisé et adapté à chaque jeune en vue d'améliorer son employabilité et de favoriser son accès à l'emploi ou la formation.

Dans un premier temps un état des lieux des atouts et freins sera fait pour chaque jeune, puis sera mis en place un parcours d'accompagnement spécifique et renforcé en vue de lever les freins à l'insertion et améliorer leur employabilité. En parallèle, une montée en compétences leur sera proposée afin de palier à l'absence de diplôme, d'expérience au travers de modules spécifiques. Les jeunes pourront acquérir des compétences telles que : numérique, entrepreneuriale, apprendre à apprendre, lecture, écriture....

Pour mener à bien ces engagements auprès des jeunes et optimiser la réussite de leur parcours et atteindre l'objectif de l'accès à l'emploi, la formation ou le stage, la MEEF s'appuiera sur ses partenaires et mettra en place une action spécifique « entreprise ».

Au travers, cette action il s'agira d'associer les entreprises du territoire pour la réussite du parcours des jeunes et ainsi créer et animer un réseau d'entreprises à l'échelle de notre territoire, dont les membres (chef d'entreprise) seront sensibilisés à notre public en difficultés d'insertion.

Enfin, étant dans une approche globale notamment de réussite éducative, en plus de ce travail axé sur l'individu et son insertion professionnelle, nous proposerons aux jeunes NEET des actions spécifiques à vocation humanitaire, culturelle, sportive...

En résumé, chaque jeune NEET intégrant le projet au titre de l'AAP FSE+, priorité 2.a, se verra proposer un parcours d'accompagnement global (dans toutes ses dimensions : sociale, personnelle, professionnelle) et personnalisé, visant à :

- valoriser le jeune et ses atouts,
- faire un constat de ses freins et l'accompagner dans la levée de ces derniers,
- monter en compétences,
- l'ouvrir sur le monde
- l'accompagner vers le monde de l'entreprise
- mobiliser le jeune autour de son parcours en vue de concrétiser son projet d'insertion : emploi ou formation.

Le projet vise plusieurs objectifs.

Tout d'abord des objectifs intermédiaires tels que redonner confiance aux jeunes en difficultés et les amener vers la réussite éducative, les faire monter en compétences, leur faire découvrir le marché du travail et le territoire, les rendre acteur de leur parcours, améliorer pour certains leur socialisation.

Ces objectifs intermédiaires ont pour objectif final d'amener les jeunes à améliorer leur employabilité et s'insérer sur le marché du travail (emploi ou formation - formation initiale, continue, apprentissage, stage -)

Bénéficiaires du projet

Le projet concernera les jeunes participants au projet « mets du + dans ton parcours »

Résumé du projet

Contenu du projet

- Repérage : créer un réseau de partenaires (afin de justifier ce réseau, merci de compléter le tableau transmis via le drive)
- Mobilisation : pour les jeunes les plus éloignés mise en place d'actions de remobilisation et entretien de « coaching » afin de le remobiliser
- Diagnostic : softskills, illettrisme, parcours scolaire/formation, parcours professionnel, mobilité, compétences numériques, social/santé, connaissance du bassin d'emploi
- Accompagnement : connaissance de soi, définir l'idée/le projet, mise en œuvre du projet

En parallèle de cela, **ouvrir le jeune sur le monde, travailler l'autonomie, la mobilité** :

- Visite entreprise
- PMSMP
- Mobilité nationale et européenne
- Toutes actions lui permettant cette ouverture esprit (développement durable, non-discrimination, découverte de métier, découverte bassin emploi...)

Montée en compétences

- Numérique : PIX mission locale, réalisation de CV, être autonome sur la réalisation de démarche admin, démarche insertion (ex : site MEEF, France travail..)
- Entrepreneuriat : mise en place d'atelier pour monter un projet de A à Z de façon collaborative

Faciliter l'accès au monde du travail :

- Création du réseau d'entreprise
- Faciliter les PMSMP
- Sensibiliser les entreprises à l'accueil de nos jeunes
- Recueillir et diffuser les offres d'emploi, effectuer des MER

Démarcher les structures pour mettre en place les clauses sociales et recueillir les offres

Résultat escomptés

- Intégrer 50 jeunes (avec si possible un équilibre homme/femme)
- Intégrer 45 entreprises dans le réseau entreprise
- Réaliser 35 PMSMP
- Faire participer 50 jeunes à des ateliers
- 2 mobilités européennes
- 2 mobilités nationales
- Recueillir 10 offres d'emploi par an dans le cadre des clauses sociales et positionner au moins 1 jeune par offre
- 50% sorties positives (emploi, formation, stage)

OBJET DE LA MISSION

La prestation concerne la mise en place d'un atelier d'écriture et interprétation d'un chant / musique.

Objectifs recherchés

Nous souhaitons qu'un atelier musical soit mis en place sur 2 jours pour les jeunes participant au projet FSE + « mets du + dans ton parcours » afin de travailler la confiance en soi, l'expression au travers la musique.

Il s'agira de faire travailler les jeunes autour d'un texte qu'ils créeront et interpréteront lors d'une représentation.

Durée de la mission

La prestation s'inscrit : du 01/09/2024 au 30/06/2025

Livrables

- Mise en place de feuille d'émargement
- Production d'une chanson

Condition de candidature

Le prestataire est soumis à soumettre son offre (contenu, méthode, devis...) au plus tard le 31/12/2023 à l'adresse suivante :

Maison pour l'Entreprise, l'Emploi et la Formation
8 rue de la madeleine
80200 PERONNE

Ou par mail à marie-joelle.menard@meef-shs.fr ou sandrine.pepin@meef-shs.fr